

Fédération Syndicale Unitaire Lozère

Espace Jean Jaurès Rue Charles Morel 48000 MENDE
Tél: 04 66 49 15 90 - Courriel : fsu48@fsu.fr - Site : fsu48

Transformer la victoire électorale en victoire pour toutes et tous sur le terrain

Dispensé de timbrage
MENDE CT



PRESSE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

DEPOSE LE 03/01/23



SOMMAIRE

- P 2 Élections Professionnelles
- P 3 Bien vieillir / AESH / LP
- P 4 Action Éducation, 17 Janvier

La FSU Lozère remercie l'ensemble des agents qui par leur vote lui ont permis de rester la 1^{ère} force syndicale de l'Education (à 44% en Lozère loin devant le 2^e à 18,4%), de devenir nationalement représentative dans la fonction publique territoriale et d'être la 2^{ème} force syndicale dans la Fonction publique d'Etat. En Lozère, la participation au vote est restée forte (+de 62% dans l'Education par exemple) malgré le vote électronique, qui a empêché de nombreux personnels de s'exprimer. Ce déni de démocratie sociale, qui serait inconcevable pour une élection politique, est la preuve flagrante que le vote numérique doit être supprimé pour revenir au vote à l'urne sur le lieu de travail de chaque agent. **La FSU48, forte de la confiance que vous lui avez renouvelée poursuit au quotidien et au plus près de vous les combats pour faire gagner vos revendications.** Celle sur les rémunérations de tous les agents publics reste fondamentale.

Dans un contexte d'inflation durable et face à un gouvernement qui refuse d'améliorer sans contrepartie les salaires de tous les personnels, qui méprise les services publics et les agents publics (voir les coupes budgétaires imposées à grand coup de 49.3 par la 1^{ere} ministre), **la FSU prend ses responsabilités en appelant dans le secteur de l'éducation à l'action et à la grève le 17 janvier sur la question salariale.**

Pour un choix politique en faveur de tous les agents, et en particulier les

plus précaires et mal payés, la grève et les manifestations sont les outils gagnants pour augmenter immédiatement tous les salaires de 10% et obliger ce gouvernement à des choix politiques contraires à la doctrine au pouvoir (en témoignent les combats gagnés dernièrement dans des entreprises privées et à la SNCF). La question salariale est étroitement liée à celle des retraites. Le miroir aux alouettes des primes, traduction d'une dévalorisation salariale voulue et assumée politiquement, produit ses effets néfastes sur le montant des pensions de retraite. Le Président et le Gouvernement en recherche d'une majorité favorable à l'Assemblée, avancent leur projet de réforme visant à allonger la durée de cotisation et d'assurance et à reculer l'âge légal de départ. **L'objectif de cette réforme est simple** : créer des « pensions réduites » pour toutes et tous et ainsi pousser à la capitalisation dont le néolibéralisme au pouvoir se nourrit.

Vous êtes majoritairement contre ce projet de réforme. La FSU démontre, dans l'unité syndicale la plus large, qu'une autre réforme des retraites est possible.

Ici encore, comme en 2019-2020, la bataille va être à mener prochainement dans la rue et par la grève contre ce projet destructeur. Et comme en 2020, c'est par la mobilisation massive et durable que nous gagnerons toutes et tous ensemble.

Hervé Fumel

17 JANVIER

GREVE Education

**Revalorisation de nos salaires, de nos conditions de travail,
Contre le projet de réforme de la voie professionnelle**

**Rassemblement
Manifestation
À 10h30
Place Urbain V
à MENDE**

ELECTIONS PROFESSIONNELLES

La FSU tient à remercier l'ensemble des collègues qui ont témoigné par leur vote leur confiance dans une organisation syndicale de lutte et de propositions.

Au niveau national, ...

La FSU est globalement confortée comme 5^{ème} **organisation de la fonction publique** avec 9,2% des suffrages (+ soit 0,6 point, 3 sièges au conseil commun, inchangé). Elle reste la **deuxième organisation de la fonction publique de l'État** (17,1% des voix, + 0,8%, 4 sièges (=)) et **fait son entrée au conseil supérieur de la fonction publique territoriale** (4,1%, + 0,4%, 1 siège, +1). La représentativité acquise dans le versant territorial marque une étape importante dans le développement de la FSU

A l'État, la FSU est désormais majoritaire dans 3 ministères et non plus 2 : elle reste en effet la première organisation syndicale à l'Éducation Nationale et à l'Agriculture et devient première aux Affaires Étrangères. Elle reste aussi première organisation des agents publics de Pôle Emploi. Elle progresse au ministère de l'Enseignement et de la Recherche où elle gagne un siège, elle reste représentative à la Culture, à la Transition Écologique, au ministère du Travail. Elle perd un siège à Jeunesse et Sports et perd sa représentativité au ministère de la Justice tout en restant majoritaire à la PJJ (protection judiciaire de la jeunesse) et implantée dans l'administration pénitentiaire, elle est donc d'ores et déjà déterminée à reconquérir sa représentativité dans ce ministère.

... dans la Territoriale, ...

C'EST FAIT !

Le SNUTER obtient un siège au Conseil supérieur de la fonction publique territoriale !

Avec près de 33 000 voix et 4,07% au plan national, nous atteignons donc notre objectif, la représentativité nationale sur notre versant de la fonction publique.

Malgré une abstention qui continue de progresser, liée à une crise de la représentativité mais également au choix, dans de nombreuses collectivités, du vote électronique au prix de conditions déplorables d'organisation, le SNUTER résiste à la hausse de l'abstention et progresse donc en pourcentage par rapport à 2018.

Ce résultat, en renforçant la représentativité de notre fédération, bénéficie à toute la FSU et y renforce la place du SNUTER. Il nous confère également la responsabilité de nous montrer à la hauteur de la confiance que les agent.e.s ont placée dans notre syndicat. Dès le début de l'année 2023, le SNUTER prendra ainsi toute sa part dans la lutte contre la réforme des retraites du gouvernement.

... et au niveau académique et départemental !

La FSU demeure la première organisation syndicale dans l'Education académique et départementale : avec 4 élus sur 10 au CSA académique, 9 élus sur 19 dans la CAPA second degré, 1 élu sur 2 aux CAPA des personnels administratifs des catégories B et C, 2 élus sur 2 à la CAPA des personnels infirmiers, 3 élus à la CCP AED-AESH, 1 élu à la CCP contractuels enseignants, 1 élu à la CCP des personnels contractuels administratifs et infirmiers, elle va pouvoir poursuivre et amplifier son action de défense des droits et intérêts individuels et collectifs de l'ensemble des agents.

CAPD 48 : 165 mercis !

La FSU-SNUipp de la Lozère reste l'organisation syndicale majoritaire, comme dans 80 départements. Elle a récolté 165 voix, 10% de plus qu'il y a 4 ans, ce qui lui permet de consolider ses 3 sièges (sur 5) à la CAPD départementale. Le SNUipp 48 se félicite de cette progression qui le conforte dans le département.

En Lozère, il y a eu 354 suffrages exprimés sur 461 inscrit.es, soit 79 % de participation, et ce, en dépit des difficultés liées à la complexité de la procédure du vote électronique. Cela conforte la représentativité des organisations syndicales et envoie un message clair et combatif au gouvernement comme à l'administration.

Notons qu'à contre-courant de la situation nationale où la participation dans le 1er degré régresse de 49,39% à 47,79%, celle de la Lozère progresse de 10 points, passant de 69,60% à 79,18%. Cette participation démontre l'importance de l'engagement militant déployé par les militant.es de la FSU-SNUipp sur notre département!

Ce résultat est une belle reconnaissance pour nous tous-tes, militant-es, syndiqué-es et sympathisant.es qui vient récompenser ces années de travail acharné pour défendre l'école et ses personnels et mais également notre présence déterminée dans tous les combats collectifs.

Partout en France, les bons résultats du SNUipp-FSU et de notre fédération la FSU, témoignent de la confiance des personnels en notre syndicalisme moderne qui allie luttes et propositions pour la défense et l'émancipation de toutes et tous.

Durant ce nouveau mandat, les représentant.es des personnels de la FSU-SNUipp48 seront présent.es pour informer, conseiller et faire valoir les droits de tou.tes les personnels, enseignant.es comme AESH. Iels continueront à porter la voix de la profession auprès de l'administration et revendiqueront de meilleures conditions de travail et de salaire. Iels défendront encore avec pugnacité nos écoles rurales, le service public en général, les retraites ainsi que nos collègues en situation de souffrance.

Réunion sur le « bien vieillir » : note d'ambiance

En tant que membres du CDCA nous avons été invités à une étape du **silver tour** sur le « bien vieillir » organisé par **Silverocc** -un **cluster lab**-, avec bien entendu une pause **net-working**, à 15 h 15 précisément. Décarboné, pardon déjargoné, ce Silverocc est l'heureuse progéniture d'une bonne quinzaine de parents mêlant public -la Région-, semi-public - CARSAT, mutuelles et associations-, et tout à fait privé. Dans cette dernière catégorie, entreprises d'événementiel, de conseil en investissements sur le marché des séniors, et, logiquement, d'investissement sur ledit marché...

Au programme de la réunion, d'abord « les alternatives au domicile et à l'établissement ». Essentiellement un exposé sur le projet d'aménagement de la maison diocésaine, mixant à la fois les publics et les intervenants. Ambiance paisible jusqu'à ce que nous posions une question sur la véritable propriété des bâtiments réaménagés avec l'argent public : une colle pour l'intervenante de l'association « habitat et humanisme » chargée du dossier. Le temps qu'un ange passe permet de passer au second thème sur la question du transport solidaire en milieu rural, tout à fait digne d'intérêt mais qui n'agita pas davantage notre petite foule.

Enfin le troisième thème bien nommé « crise des métiers de l'action sociale : où est le bout du tunnel ? ». Une question propre à secouer la torpeur des milieux d'après-midi... C'est que la crise est partout, qu'il s'agisse du recrutement dans les établissements ou dans les écoles, pour des postes fixes ou des remplacements ! A la question aigüe du salaire et des conditions de travail s'ajoute celle de la démotivation. Mais que recouvrent ce désintérêt pour le travail, ces « choix pour la vie privée » généralement invoqués ? Une partie de la réponse nous est donnée peut-être par une jeune intervenante soulignant le manque de perspectives : « à la place d'un projet social, on nous offre des incertitudes sur la retraite » ! Et un responsable d'association d'enchaîner en soulignant l'exigence, de la part de l'État, de papiers et procédures au détriment du travail de terrain pour les bénévoles. Qui a parlé de « perte du sens du travail » ?..

Ceci nous a évidemment conduit à souligner le désastre que constitue l'abandon de la loi grand âge : une évidence pour les professionnels présents !

*Pour la SFR-FSU, Daniel Barlet
Pour la FGRFP, Sandrine Baumlé*

Meilleurs vœux à tous les collègues AESH !

Celles et ceux qui, au quotidien, accompagnent en classe les élèves en situation de handicap. Sans reconnaissance. Sans statut. Sans salaire décent. 2023 sera une nouvelle année de lutte pour une reconnaissance du métier AESH.

La FSU 48 agit au quotidien pour améliorer les conditions de travail de toutes et tous les AESH: notre stage du 1er décembre a été un vif succès, un temps fort de convivialité, de partage et d'information ; il a débouché sur l'envoi à l'Élysée de revendications (« lettres au Père-Noël ») et sur le suivi individualisé de dossiers, qui a permis de résoudre nombre de problématiques.

Pour la FSU 48 Yaël EVRARD et Isabelle VOLLE

Janvier 2023, le ministre souhaite la bonne année aux LP... à sa façon !

Le projet de réforme de la voie professionnelle porté par l'actuelle majorité est une attaque brutale des LP. Ce projet s'appuie sur des axes considérés par le gouvernement comme « des éléments socles » non négociables.

Dès lors, que penser des concertations mises en place sous l'égide de la double tutelle ministère du travail et ministère de l'éducation nationale ? Comment ne pas y voir un simple dispositif pour justifier et faire passer l'ensemble du texte auprès de tous ? Parmi ces éléments non négociables, il n'est pas inutile de rappeler qu'y figure l'augmentation de 50 % des périodes de PFMP (réduisant d'autant les volumes horaires des enseignements induisant in fine des pertes d'emplois). Mais aussi la possibilité laissée aux établissements de définir les horaires disciplinaires faisant ainsi exploser le cadastre national des diplômés.

En lien avec ces annonces, le ministère souhaite mettre en place des « expérimentations dans les établissements » dès la rentrée 2023, rentrée qui se prépare dès la fin du mois de janvier avec le travail sur la répartition des DGH.

C'est une technique bien rodée qui a été maintes fois utilisée, sans en avoir jamais dressé le moindre bilan, justifiant les précédentes réformes (famille de métiers, CLA, bac pro 3 ans...). Voilà qui ne manquera pas de chambouler tous les établissements concernés. Avec le mouvement engagé depuis cet automne par l'intersyndicale, la FSU, via l'ensemble de ses composantes, s'active pour stopper cette dynamique destructrice de notre outil de travail et de nos emplois. Nous devons rester mobilisés dès ce mois de janvier pour faire échouer ce projet qui, lié à la transformation Blanquer de la voie professionnelle, ne manquera pas de poursuivre la destruction de la voie pro.

En parallèle, le ministère a annoncé dans sa lettre #99 la création dans tous les LP d'un module « de réconciliation avec les mathématiques » en classe de 2nde. Pour autant, aucun texte de cadrage (volume horaire, public cible, organisation...) n'est proposé. Encore un affichage politique qui ne doit pas à nouveau amputer les heures dévolues à l'enseignement des mathématiques. Un nouveau point de vigilance qui reste à surveiller.

Pour le SNUEP-FSU Laurent CALMELS



Education :
salaires, missions, emplois
Grève le 17 janvier 2023

La FSU appelle l'ensemble des agent-es concourant au service public d'éducation à une journée de grève et d'action le mardi 17 janvier.

Le gouvernement poursuit ses attaques contre l'Education : dynamitage de la voie professionnelle, menaces sur les statuts, volonté de multiplier les missions, mise en concurrence des personnels dans une volonté politique réaffirmée du « *travailler plus pour gagner plus* », aucun plan de revalorisation pour les enseignants, AESH, AED, CPE, PSY-EN, personnels administratifs, d'inspection, de direction, agents territoriaux, suppressions de postes au budget 2023.

La FSU exige la revalorisation immédiate et sans condition de 10% des rémunérations sans contrepartie de tous les agents.

Seule la revalorisation indiciaire doit être mise en œuvre pour faire face à l'inflation, à la très forte dévalorisation salariale et pour augmenter les pensions.

Alors que le gouvernement continue d'avancer son projet de réforme des retraites (allongement de la durée de cotisation, recul de l'âge légal) et alors que l'ensemble des organisations syndicales interprofessionnelles y sont opposées, la mobilisation massive s'impose.

La FSU48 appelle à
un rassemblement et une manifestation
à Mende, place Urbain V,
le mardi 17 janvier à 10h30.